



NOTE D'INFORMATION

ATELIER DE FORMATION ET CIRCUIT D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES DES PROCUREURS ET SPECIALISTES DE L'APPLICATION DES LEGISLATIONS SUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT

3-18 juin 2013

1 CONTEXTE

Le SWIM est un programme régional d'assistance technique avec les pays partenaires (PP) suivants : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, les territoires Palestiniens occupés, la Syrie et la Tunisie. Le programme est financé par l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP) Sud/Environnement. Le projet complète et apporte de la valeur ajoutée à l'initiative Horizon 2020 pour dépolluer la mer Méditerranée en traitant notamment des problèmes spécifiques à l'eau, en synergie avec d'autres programmes financés par la CE.

L'objectif général de SWIM-SM est de promouvoir activement une large diffusion des politiques et des pratiques de gestion durable de l'eau dans la région, dans un contexte de pénurie d'eau croissante associée à la pression exercée sur les ressources en eau par un large éventail d'utilisateurs et à la désertification, liées aux changements climatiques.

Dans le cadre du module de travail 2 (WP2) – « Renforcement des capacités » Activité 2.2.1 et en relation avec le module de travail 1 (WP1) - « Gestion de l'eau et intégration », le projet SWIM-SM réalise plusieurs tâches avec pour objectif de développer les mécanismes et renforcer les capacités des Pays partenaires de SWIM dans le domaine des politiques et des pratiques de gestion durable des ressources en eau.

Pour ce faire, le SWIM-SM prévoit de mettre en place un atelier de formation intitulé « **Atelier de formation et circuit d'études pour le développement des capacités des procureurs et spécialistes de l'application des législations sur l'eau et l'environnement** » du 3 au 5 juin 2013 à Delft, Pays-Bas. L'atelier de formation sera immédiatement suivi par un circuit d'études dans trois pays européens pour apprendre les meilleures pratiques aux Pays-Bas, en Espagne et en France.

2 BUTS, OBJECTIF(S) & RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

L'**objectif global** de l'activité est de développer la capacité des procureurs et spécialistes de l'eau et de l'environnement pour s'assurer de la conformité avec la législation pour une meilleure GIRE. Les **objectifs spécifiques** incluent la capacité de développement dans les domaines suivants : **(i)** méthodes pour préparer un environnement sûr ainsi que les législations et réglementations de l'eau comprenant permis et licence, **(ii)** reconnaissance des meilleures structures et mécanismes institutionnels et législatifs nécessaires pour traiter les atteintes à l'eau et à l'environnement, **(iii)** mesures et techniques adéquates à utiliser par les inspecteurs, procureurs et spécialistes de l'eau et de l'environnement pour répondre aux infractions et au non-respect, **(iv)** mesures pour favoriser la participation communautaire dans la prévention du non-respect de l'eau et de l'environnement.



RÉSULTATS ESCOMPTÉS :

Un total de 18 professionnels de l'eau et de l'environnement (un de chaque secteur) et 18 procureurs (2 de chaque PP) de 9 PP SWIM-SM (soit un total de 36 participants) seront sensibilisés et formés dans les domaines suivants :

- Méthodes et critères pour préparer un environnement intégré et les législations de l'eau
- Meilleures structures et mécanismes institutionnels et législatifs pour répondre aux infractions sur l'eau et l'environnement,
- Mesures et techniques adéquates face aux infractions et au non-respect
- Mesures pour favoriser la participation communautaire à la prévention du non-respect de l'eau et de l'environnement.
- Mise en place de systèmes accrédités de suivi, d'audit et de rapport pour fournir des solutions légales face aux infractions dans le domaine de l'eau et de l'environnement,
- Mise en place de corps d'inspection en eau et environnement et procédures d'audit.

Objectifs et contenus de l'atelier de formation de 3 jours du 3 au 5 juin à Delft, Pays-Bas :

L'atelier de formation comprendra le développement des capacités des inspecteurs, des analystes et spécialistes de l'eau et de l'environnement dans les domaines suivants :

1. Objectif et contenus de la législation pour une gestion durable des ressources en eau et de l'eau potable, y compris procédures de licence et de permis dans le contexte GIRE. (Stefano Burci – Expert juridique)
2. Cadre légal pour l'application de la législation en matière de ressources en eau (Stefano Burci – Expert juridique)
3. Dispositions institutionnelles pour l'administration, le suivi et l'application des législations sur les ressources en eau. (Stefano Burci – Expert juridique)
4. Capacités techniques et administratives nécessaires à l'inspection, au suivi, à la mesure, l'enregistrement et le rapport des accusations pour non-conformité et application des législations en matière d'environnement et d'eau. (personnel UNESCO-IHE)
5. Primauté du droit en tant que nécessité pour la Gestion intégrée des ressources en eau. (Hosny Khordagui – Chef d'équipe SWIM)
6. Types et niveaux d'inspection et autorité qui doivent être donnés aux inspecteurs par les autorités de régulation de l'eau et de l'environnement. (personnel UNESCO-IHE)
7. Qualifications, formation, expérience et compétences des inspecteurs, opérateurs de test en laboratoire et de terrain, aux procureurs pour assurer la conformité et l'application des législations en matière d'environnement et d'eau. (personnel UNESCO-IHE)
8. Méthodes universellement reconnues et accréditées d'échantillonnage, de suivi, de mesure et de rapport comprenant la précision nécessaire, l'exactitude, la reproductibilité, la sensibilité et les limites de détection du contrôle analytique des méthodes de mesure. (Hosny Khordagui – Chef d'équipe SWIM)



Project funded by the European Union

9. Fiabilité et crédibilité des preuves de non-conformité comprenant les inter- et intra-calibrage courantes, la maintenance et le fonctionnement des systèmes de contrôle, du matériel d'échantillonnage et des instruments de mesure. (Hosny Khordagui – Chef d'équipe SWIM)
10. Programmes d'assurance qualité (QA) et contrôle qualité (QC) minimum acceptables comprenant échantillons en aveugle, vides, copies, pics dans les systèmes de contrôle et de suivi de l'environnement et de l'eau. (Hosny Khordagui – Chef d'équipe SWIM)
11. Structure et mécanisme pour maintenir une chaîne de conservation dans des laboratoires et systèmes accrédités de suivi de l'environnement et de l'eau. (personnel UNESCO-IHE)
12. Documentation appropriée pour tous les aspects concernant les méthodes de suivi, d'inspection, d'échantillonnage, d'analyse et de rapport. (personnel UNESCO-IHE)
13. Auto-contrôle, auto-archivage des données et auto-rapport dans la gestion des ressources en eau et la protection environnementale. (personnel UNESCO-IHE)
14. Suivi de zone, plaintes de citoyens et implication de la communauté pour une meilleure conformité avec les législations en matière d'environnement et d'eau. (Hosny Khordagui – Chef d'équipe SWIM)

Objectif et contenu du circuit d'études de 12 jours :

Juste après l'atelier de formation des fonctionnaires et procureurs de l'eau et de l'environnement, les participants participeront à un circuit d'études et à des visites de terrain dans trois pays européens reconnus pour leur durabilité environnementale, pour voir de plus près les meilleures pratiques en conformité et l'application des législations de l'eau et de l'environnement. Les sites possibles à visiter peuvent comprendre, entre autres, des organes de régulation de l'eau et de l'environnement, départements d'inspection et d'audit, systèmes de renforcement, systèmes de suivi central et à distance de l'eau et de l'environnement, installations de suivi et d'essais comprenant des laboratoires de test accrédités, installations de surveillance, installations à distance, etc. Dans chaque pays, lors de ces visites guidées, les participants visiteront agences gouvernementales, départements et ministères.

Programme prévisionnel :

1. Arrivée aux PB le dimanche 2 juin 2013.
2. Programme de formation du lundi 3 au mercr. 5 juin.
3. Circuit d'études aux PB les jeudi 6 et vendredi 7 juin.
4. Départ pour l'Espagne le samedi 8 juin.
5. Début du circuit d'études en Espagne du lundi 10 juin au mercr. 12 juin.
6. Départ pour Paris jeudi 13 juin.
7. Début du circuit d'études en France le vendredi 14, lundi 17 et mardi 18 juin.
8. Départ de France le 19 juin.